

FICHE DE PRE-INSCRIPTION AUX COURS HEBDOMADAIRES 24-25

Abonnement à l'année - Valable jusqu'au 31 juillet 2024

Nom .:			
Prénom:			
Email :			
Facebook/Insta			
Année de Naissance	:	Téléphone:	
Adresse			
Code Postal	Ville		
Profession			
Représentant légal p	our les mineı	urs: Nom	Téléphone
1 - JE REPORTE ICI LE suivante)	(S) NUMERO	(S) DU/DES COURS CHOISI(S) ET LE TAI	RIF CORRESPONDANT (Voir page
	NUMERO	TARIF NORMAL	TARIF ETUDIANT
1 ^{ER} COURS		€ (A)	€ (A)
2º COURS		(€ + A €) x 0,8 = €	(€ + A €) x 0,8 = €
PASS (700€)			
ADHESION 23-24 –(à payer séparément)		10€	10€
TOTAL		€	€
> Si vous vous inscrivez à PAIEMENTS: - Je règle mon Adhésic - Je règle mon inscripti □ en espèce en une se □ par chèque en : □ 1 oct - à renvoyer avec le	on (10)€ Je jo on: ule fois fois □ 2 fois e bulletin à l'ad	t compte de la réduction de 10% pour les in devez appliquer 20% de réduction sur la som pins un règlement à part : a en espèce 3 fois - Merci de noter les mois d'encai lesse postale : AfroMundo, 3 Boulevard CB en une seule fois), Toutes les infos sur l	me totale □ par chèque issement des chèques : juillet-aout / sept / de la Croix-Rousse 69004 Lyon
demandes de rembo concernée, et les mu écrit accompagnées □ j'ai pris connaissa □ je déclare être en de moins de 3 mois (ursement ava tations profes selon les cas d nce du règlem condition phy pas besoin de	vité est annuelle et qu'aucun remboursem nt janvier 2024 pour raison médicale entr ssionnelles hors région sont prises en com l'un certificat médical explicite ou d'une a sent intérieur (ci-dessous) et en accepte le vsique pour suivre les ateliers auxquels je le fournir) participer aux ateliers auxquels il est insc	raînant l'arrêt de la pratique de l'activité opte. Elles doivent être présentées par ttestation de l'employeur. es conditions m'inscris et détenir un certificat médical

TARIFS:

Nos tarifs varient en fonction de la durée des cours et de la présence ou non de musiciens pour accompagner le cours.

- > Les tarifs indiqués ci-dessous tiennent compte de la réduction de 10% pour les inscriptions avant le 31/07
- > le tarif étudiant s'applique aux personnes disposant d'une carte étudiante

	N _o	Jours, horaires et Lieu	Cours	Durée	Tarif Pré-insc.	Tarif Etudiant*
Ĩ.	1	Lundi 18h30-20h – La Rayonne	Sabar - Tous Niveaux - Pape Sy	1h30	315€	280€
	2	Lundi 18h30-20h30 - La Rayonne	Sabar- Inter-avancé- Pape Sy	2h	395€	350€
	3	Lundi 20h30-22h – La Rayonne	AfroFusion - débutants - Losnei	1h30	315€	265€
	4	Mardi 18h30-20h – Échappées Belles	Danses de Guinée - débutant - Sabrina	1h30	315€	280€
6 7 8	5	Mardi 20h-21h45 – Échappées Belles	Danses de Guinée – inter-avancé- Sabrina	1h45	365€	325€
	6	Mercredi 18h45-20h45 – Ecole J. Zay	Krump – tous niveaux –Marvelous	2h	395€	350€
	7	Mercredi 19h15-20h45 – Ecole J. Zay	Hip Hop – débutant – Ben Tanoh	1h30	315€	265€
	8	Jeudi 18h30-20h – Centre sI de la Ferrandière	Hip Hop – inter-avancé – Ben Tanoh	1h30	315€	265€
	9	Jeudi 18h-19h – La Rayonne	AfroFusion - enfants 7-14 ans - Losnei	1 h	200€	
	1 0	Jeudi 18h-19h – La Rayonne	AfroFusion – enfants & parents*	1 h	270€	
	1 1	Jeudi 19h-20h30 – La Rayonne	AfroFusion – intermédiaires – Losnei	1h30	315€	265€
	1 2	Jeudi 20h30-22h – La Rayonne	AfroFusion - avancés - Losnei	1h30	315€	265€

^{*} Les parents sont aussi acceptés, le tarif est pour le duo (parents-enfants)

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1: INSCRIPTION

Le dossier d'inscription: fiche d'inscription remplie, participation aux frais (PAF) est à transmettre à AfroMundo, 3 boulevard de la Croix-Rousse, 69004 Lyon (adresse postale). Seules les personnes s'étant acquittées de leur adhésion et de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2: HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entrainement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3: LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4: ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5: ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 6: REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 7: SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10: ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo:

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève:

Toute inscription est définitive. Un fois dans l'année, il pourra cependant échanger définitivement de cours, la régularisation du paiement sera alors faite.